

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 13 MARS 2023**



Publié le **15 MAR. 2023**

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 7 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2023\_019

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Laurent MICHON

OBJET

CONVENTION ENTRE LA  
VILLE DE CALUIRE ET  
CUIRE ET LA VILLE DE  
LYON/CENTRE D'HISTOIRE  
DE LA RÉSISTANCE ET DE  
LA DÉPORTATION (CHRD) -  
DÉPÔT DU MOBILIER DU  
SALON D'ATTENTE DE LA  
MAISON DU DOCTEUR  
DUGOUJON

Etaient présents :

M. COCHET, M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, Mme BLACHERE, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. CIAPPARA, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme CRESPIY, Mme DEL PINO, Mme GUGLIELMI, Mme LINARES, M. BALANCHE, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme COTON, M. PROTHERY, M. JUENET, M. MANINI, M. KRIEF, Mme CORRENT, M. JOINT, Mme LE CARPENTIER, M. GILLARD, Mme HEMAIN, M. FAIVRE, M. MATTEUCCI, M. DEYGAS, M. TROTIGNON, M. HABERLE, M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), Mme HAMZAOU (par proc. à Mme FRIOLL), M. TAKI (par proc. à M. MICHON), Mme CHANDIA (par proc. à Mme MAINAND), M. GUERIN (par proc. à M. THEVENOT), Mme BILLA (par proc. à M. JOUBERT), Mme VERNAY (par proc. à Mme BLACHERE), M. AURELLE (par proc. à Mme WEBANCK)

Etai(en)t absent(s) :

M. ATTAR BAYROU, Mme GEHIN

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le **15 MAR. 2023**

Identifiant de l'Acte :

**069-216900340-20230313-D2023\_019-DE**

Rapport de : Frédéric JOUBERT

La célébration, en juin 2023, des 80 ans de l'arrestation de Jean Moulin et l'ouverture au public de ce haut-lieu de la Résistance qu'est le Mémorial Jean Moulin conduisent aujourd'hui le Centre d'Histoire de la Résistance et de la

Déportation (CHRD) à envisager le dépôt du mobilier du Docteur Dugoujon, afin qu'il soit présenté dans son cadre d'origine et en faire ainsi bénéficier les visiteurs du Mémorial Jean Moulin.

Pour mémoire, en 1966, le Maire de Caluire et Cuire, Frédéric Dugoujon, fit don au premier Musée de la Résistance et de la Déportation de la Ville de Lyon du mobilier de salon où, le 21 juin 1943, furent arrêtés Jean Moulin et ses compagnons.

Une reconstitution est proposée à l'époque dans une des salles jusqu'au déménagement du musée et de ses collections, avenue Berthelot, pour la création du CHRD en 1992. Depuis, le mobilier, entreposé en réserve, n'a plus été exposé.

La convention, ci-annexée, entre le CHRD et la Ville de Caluire et Cuire fixe, pour une durée initiale de cinq ans, les conditions de dépôt et d'exposition, au sein du Mémorial Jean Moulin, du mobilier du salon d'attente de la maison du Docteur Dugoujon. Ces dispositions prévoient également la prise en charge par la Ville de Caluire et Cuire des frais de restauration de ce mobilier selon les conditions énoncées.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 35 voix pour,

(6 conseiller(s) municipal(aux) ne prend(prennent) pas part au vote).

- D'APPROUVER la convention de dépôt du mobilier du salon d'attente de la maison du Docteur Dugoujon, telle qu'annexée à la présente délibération, entre la Ville de Caluire et Cuire et la Ville de Lyon/Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout éventuel avenant ultérieur;

- DE DIRE que la dépense afférente sera imputée au compte fonction 312 nature 61558 du budget de l'année concernée.



POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 15 MAR. 2023  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE



LE MAIRE  
Philippe COCHET

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.